

## **Article 1 – Organismes et objet du concours**

L'Europa-Park GmbH & Co Mack KG, Europa-Park-Straße 2 – 77977 Rust bei Freiburg organise le jeu-concours sans obligation d'achat, intitulé : Jeu-Concours Grand Show Fruits et Légumes d'Alsace 2022.

Il se déroule du 22/09/2022 au 25/09/2022.

## **Article 2 – Conditions de participation**

La participation à ce jeu gratuit et sans obligation d'achat de ce jeu est ouverte à toute personne majeure, à l'exception des membres du personnel de la société requérante.

La participation est ouverte à un seul foyer (même nom et même adresse).

Elle est strictement nominative et le joueur ne peut en aucun cas jouer sous plusieurs pseudonymes ou pour le compte d'autres participants.

Un participant ne pourra gagner qu'un seul lot.

## **Article 3 – Modalités de participation**

Pour participer, il suffit de :

Au choix, selon les cas

- Remplir un bulletin de participation
- Répondre correctement à l'unique question.

Tout dossier incomplet ou illisible ou ne répondant pas aux conditions de participation sera considéré comme nul.

De même, s'il s'avérait, à n'importe quel moment du déroulement du concours, que l'un des critères exigés n'ait pas été respecté, le participant serait exclu du processus de sélection.

Toute tentative de fraude entraînera immédiatement la nullité de sa participation.

La date limite du jeu est fixée au 25/09/2022.

## **Article 4 – Délibération du jury ou tirage au sort**

### **TIRAGE AU SORT**

Un tirage au sort déterminera les gagnants parmi les bulletins.

Il sera effectué le 29/09/2022 à 10 heures par le service Marketing France d'Europa-Park Europa-Park-Straße 2 – 77977 Rust bei Freiburg.

Les personnes intéressées peuvent y assister.

#### **Article 5 – Les dotations**

Les lots du jeu-concours se répartissent de la manière suivante :

1<sup>er</sup> Prix : un séjour de rêve pour 4 personnes dans un de nos hôtels 4 étoiles, ainsi qu'1 jour à Europa-Park et 1 jour à Rulantica - RUST (Allemagne),

2<sup>ème</sup> Prix : deux billets d'entrée à Europa-Park - RUST (Allemagne),

3<sup>ème</sup> Prix : deux billets d'entrée à Rulantica RUST (Allemagne),

#### **Article 6 – Remise des lots**

Les gagnants seront informés individuellement par courrier ou mail de leur gain et des modalités de mise à disposition de leur lot au plus tard une semaine à compter de la date de clôture du jeu-concours.

Si le gagnant ne peut être informé ou si le lot n'est pas réclamé ou retourné dans un délai de 15 jours calendaires suivant le tirage au sort ou la désignation du gagnant par le jury, ce lot sera perdu pour le participant et demeurera la propriété de l'organisateur.

Elle ne saurait être tenu responsable des retards, pertes, avaries, manque de lisibilité des cachets du fait des services postaux, intervenus lors de la livraison.

#### **Article 7 – Engagement**

La participation au concours entraîne pour les participants l'acceptation de l'ensemble des clauses du présent règlement et pour le lauréat, l'acceptation à titre gratuit de la publication de son nom, à des fins publicitaires ou médiatiques dans le cadre de la présente opération.

Tout prix ne peut donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à sa contre-valeur en argent, ni à un échange pour quelque motif que ce soit.

#### **Article 8 – Circonstances exceptionnelles**

Europa-Park GmbH & Co Mack KG Europa-Park-Straße 2 77977 Rust bei Freiburg se réserve le droit, sans engager sa responsabilité, d'écourter, d'annuler ou de prolonger la présente opération en cas de circonstances exceptionnelles, étrangères à sa volonté. Dans le cas où ces mêmes circonstances empêcheraient la remise des dotations, les gagnants ne pourront pas rechercher la responsabilité de l'organisateur.

Les décisions que pourraient être amenés à prendre les organisateurs pour régler les litiges liés à l'interprétation du présent règlement, seraient sans appel.

---

### **Article 9 – Informatique et Libertés**

---

Les informations recueillies à l'occasion de ce concours sont nécessaires pour la participation au jeu-concours Europa-Park. Les données peuvent être transmises à des sous traitants de l'organisateur pour les besoins du jeu. Elles peuvent être utilisées pour des actions commerciales. En application de l'article 27 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les participants disposeront d'un droit d'accès et de rectification de ces données personnelles en s'adressant à Europa-Park GmbH & Co Mack KG – Europa-Park-Straße 2 77977 Rust bei Freiburg.

---

### **Article 10 – Huissier de justice**

---

Le présent règlement est déposé à la F.I Véronique BOURREL, Huissier de justice à 67300 SCHILTIGHEIM et disponible sur simple demande.

---

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

DONT ACTE  
SOUS TOUTES RESERVES

Me Véronique BOURREL



Huissier de Justice